

Pièce à fournir en complément du dossier

- **Dans le cas d'une première demande** : Statuts datés et signés et récépissé du dépôt en préfecture ainsi que l'extrait du journal officiel.
- **Dans le cas d'un renouvellement** : un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.
- Composition du conseil d'administration et du bureau
- Copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
- Rapport d'activités du dernier exercice dans lequel seront précisées toutes les actions menées en soulignant les dates, le public concerné ...
- Bilan, compte de résultat et annexe financière de l'année N-1, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par le président de l'association.
- RIB ou RIP
- Dernier relevé de banque du mois précédant la demande.
- Contrat d'engagement républicain signé
- Attestation d'assurance annuelle indiquant que votre association est couverte dans le cadre de son activité ainsi que pour l'occupation des salles de sport.
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.